

Lieu : salle Jean Moulin / Heure : 18 heures

<b>Présent.es</b>	Mme Françoise FOUBERT, <i>Adjointe au Maire chargée de la démocratie participative</i> ; Mme Annie ROSSI ; <i>Adjointe au Maire chargée des finances</i> ; Mme Marie-Noëlle BALLÉ, <i>Adjointe au Maire chargée de la vie associative</i> ; M Patrick GRESEL, <i>Directeur des services techniques</i> ; M. Léopold DEHAYE, <i>Chargé de projets à la direction des sports, de la vie associative et de la démocratie locale.</i>
<b>(Excusés)</b>	(Mme Nicole DESMOTTES, <i>Maire de Vire Normandie</i> ; M. Jacques COURTEILLE, <i>Adjoint au maire chargé des travaux</i> )
<b>Conseiller.es présent.es</b>	<i>Les personnes n'ayant jamais transmis leur adresse mail l'ont transmise mais les personnes présentes n'ont pas échangé.</i>

### ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Intervention du Lieutenant Messager
2	Maison de quartier Léonard Gille
3	Organisation conviviale au printemps
4	Point des demandes individuelles sur l'adressage
5	Questions diverses

## I. Intervention Gendarmerie

Le Lieutenant Messenger, de la gendarmerie de Vire Normandie est intervenu autour du thème de la sécurité et la prévention des cambriolages.

Le quartier Leonard Gille présente un taux de délinquance assez bas. Peu de faits de délinquance au cours de l'année 2024 en comparaison avec d'autres quartiers, plus résidentiels avec davantage de maisons individuelles. Néanmoins, certains délinquants sont repérés et ne sont pas du territoire. Ils opèrent en bandes très organisées, à tiroirs, quasi professionnelles avec de nombreux mineurs qui bénéficient de protections légales. Ils sont itinérants et connaissent les techniques d'investigation.

Des règles simples sont à mettre en place par les occupants des habitations :

- Toujours bien fermer les portes et les fenêtres pour les absences prolongées. A noter que les cambrioleurs abandonnent le site après 3 minutes de résistance.
- Faire savoir aux voisins et entourage des périodes de vos absences
- Etre très vigilant devant tous les démarchages à domicile. Ne pas hésiter à demander la carte professionnelle de l'intervenant (Abus de faiblesse, vols)
- Prévenir la gendarmerie de votre période d'absence pour bénéficier du dispositif « tranquillité vacances ». Des rondes et des surveillances fréquentes seront assurées par la gendarmerie durant votre absence.

Le lieutenant rappelle que les gendarmes manquent très souvent d'informations et qu'il est important que chacun s'empare de sa sécurité : être vigilant et ne pas hésiter à faire part de ses doutes auprès de la gendarmerie via le 17 ou le 112

Les renseignements recueillis peuvent être utilisés si un événement délictueux est déclaré, sinon il n'y a pas de suite (numéro de plaque, marque de véhicule). La police technique et scientifique enquête sur les sites des cambriolages, leur travail est toujours favorisé par le cumul des informations recueillies.

Il existe des dispositifs légaux pour se protéger et aider les forces de l'ordre dans leurs recherches. Le principe de « voisin vigilant » qui est un service payant, n'existe plus et est remplacé par la « participation citoyenne ». Ce dispositif propose d'identifier des référents, reconnus par leurs position ou valeurs afin d'être un relai entre les habitants et les forces de l'ordre. Le lieutenant rappelle qu'il s'agit bien d'agir dans l'intérêt général et que cet engagement volontaire nécessite une formation spécifique afin d'être acteur de la sécurité de son quartier.

## II. Avenir de la maison de quartier Léonard Gille

### Où en est le projet de la nouvelle gendarmerie?

Patrick Gresel est membre du jury du projet. Le marché a été attribué à SOGEA. Patrick Gresel, en tant que membre du jury du projet, a exposé les grandes lignes du processus du projet : des esquisses sont en cours par les architectes (basés à Caen) avant que soit travaillé un Avant-Projet Sommaire puis Définitif. Chaque étape est présentée et discutée. C'est une emprise foncière globale partagée entre la collectivité et Inolya. L'organisation et les dispositifs internes dépendent du ministère de l'intérieur. L'emprise n'est pour le moment pas décrite à la collectivité.

Il est probable que le permis de construire soit déposé juste au début de l'été.

La maison de quartier est ouverte aux habitants jusqu'à fin Mars. Ensuite, rien n'est connu. Il est possible que cette disponibilité soit prolongée de quelques mois mais pour le moment rien n'est certifié. Inolya informera les habitants sur l'évolution de ce projet.

### **Que devient la vie sociale de Leonard Gille dans ce grand chantier ?**

Zaoï Yassine est arrivée à Vire en 2024 comme responsable de la vie sociale Charles Lemaître référente du quartier Leonard Gille. L'espace de vie sociale est maintenu, une convention est passée entre la CAF et la collectivité et propose ainsi un agrément, un engagement fort qui inscrit le projet dans le quartier. Inolya est à la recherche d'un nouvel espace de vie sociale et pourrait proposer un plateau au 1er ou au RDC dans la tour des mouettes. D'autres solutions sont à l'étude, comme un appartement rue de la Planche. Les études seront soumises au vote avec Inolya. Une fois la décision entérinée, Zaoï souhaite faire participer les habitants à cette nouvelle appropriation des locaux. (Visite, propositions de déco, d'aménagement etc...). Vu qu'une convention existe et que la collectivité souhaite maintenir les activités dans l'espace de vie sociale, il n'y aura pas de rupture à la fermeture de la salle Leonard Gille. Une solution, même provisoire sera proposée.

## **III. Proposition d'organisation conviviale**

La prochaine réunion de quartier 2025 se déroulera au printemps (mai, juin). Une proposition de rencontre conviviale et de travail est présentée. Dans un contexte de temps partagé autour d'un pique-nique, d'un barbecue, d'un repas, nous pourrions poursuivre des conversations au sujet du quartier et de son devenir.

Après un vote à main levée, l'option barbecue est retenue. Un groupe de travail d'une dizaine de personnes avec Zaoï est prêt à relever le défi, et organiser cet événement. Un calendrier de réunions préparatoires sera communiqué aux personnes qui se sont inscrites comme volontaires. Pour tous renseignements complémentaires ou souhait de participer à la préparation écrire à [conseilsdequartier@virenormandie.fr](mailto:conseilsdequartier@virenormandie.fr)

## **IV. Point sur l'adressage**

Le programme de l'adressage est en phase finale. Les habitants reçoivent les nouvelles plaques et les attestations d'adressage dans les boîtes aux lettres. Les panneaux de rues seront posés courant Mars et Avril. Le quartier Leonard Gille est en grande partie composé de logements collectifs. Inolya gère et organise l'implantation des plaques et panneaux sur son emprise.

Pour rappel, les samedis 1<sup>er</sup> Février, 8 Février, 15 Février, 22 Février ; Madame Foubert, chargée du dossier adressage, tiendra une permanence sans rendez-vous de 10h à 13h salle Turpin à la mairie.

## QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR.

### 1. DATES DE PERMANENCE DE MADAME FOUBERT

#### Bâtiment Henry Lesage - 14 rue Chênedollé. Vire

Pour tout échange, toute demande ou complément d'information, Mme Foubert reçoit sans rendez-vous au Bâtiment Lesage rue Chênedollé entre 16h et 18h.

***Les prochaines dates de permanence : 31 mars, 28 avril et 26 mai 2025.***

***La prochaine réunion du conseil de quartier se déroulera au second trimestre 2025.***